



COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Epée – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 20 80

<http://www.college-st-regis.fr> – email : contact@college-st-regis.fr

VOYAGE A LONDRES 3EME – FORMALITES ADMINISTRATIVES ET PAIEMENTS

Madame, Monsieur,

Nous vous rappelons que le voyage en Angleterre aura lieu du samedi 15 février au vendredi 21 février 2020. Un programme détaillé vous sera remis ultérieurement.

Afin de pouvoir déclarer, dans les délais requis, chaque élève auprès du rectorat et du ministère des affaires étrangères, nous vous demandons de bien vouloir fournir les documents suivants pour le lundi 16 décembre :

L'autorisation de sortie de territoire ci-jointe dûment complétée par vos soins,

La photocopie RECTO VERSO de la carte d'identité (ou passeport) du parent signataire de l'autorisation de sortie de territoire.

la carte européenne d'assurance maladie,

Le coupon ci-dessous concernant l'autorisation de voyage en autocar.

Paiement : Il s'effectue en trois fois. La participation demandée pour le financement est de 419€. Un acompte de 140€ a déjà été versé. **Nous vous demandons d'effectuer le deuxième versement et le troisième pour le lundi 16 décembre :**

- un chèque de 130 € que nous encaisserons mi-décembre.

- un chèque de 149 € que nous encaisserons mi-janvier.

Assurance : Les parents doivent vérifier qu'ils sont bien titulaires d'une assurance responsabilité civile. Dans le cas contraire, contacter l'établissement.

Carte d'identité / passeport: La carte d'identité (ou passeport) de votre enfant sera à remettre à l'établissement pour le lundi 19 janvier. Veuillez vérifier la date de validité.

Merci de remettre tous les documents ainsi que les chèques au professeur principal dans une enveloppe.

L'Equipe pédagogique

COUPON A RENDRE AU PROFESSEUR PRINCIPAL LE LUNDI 16 DECEMBRE 2019

Je soussigné(e)autorise mon enfantà voyager en autocar dans le cadre du séjour à Londres du samedi 15 au vendredi 21 février 2019.

Fait à, Le

Signature des parents :